Réseau (installation et maintenance)

Définition de la profession

Effectue l'entretien, le dépannage, la surveillance et l'installation d'équipements, de matériels industriels ou d'exploitation de conception pluritechnologique, selon les règles de sécurité et la réglementation. Peut effectuer la planification d'opérations de maintenance ou d'installation d'équipements.

Conditions générales d'exercice

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, d'entreprises de maintenance spécialisées, de sociétés de services, des armées, en contact avec différents intervenants (production, méthodes, études, clients, fournisseurs, ...). Elle peut impliquer des déplacements.
Elle peut s'exercer les fins de semaine, de nuit et être soumise à des astreintes.
Elle peut s'effectuer en zone à atmosphère contrôlée.
Le port d'équipements de protection (gants, ...) peut être exigé.

Conditions d'accès au métier

Cet emploi/métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+2 (BTS/DUT) en électronique, électrotechnique, informatique, automatisme, ...
Il est également accessible avec un Bac professionnel dans les mêmes secteurs, complété par une expérience professionnelle.
Une habilitation aux risques d'origine électrique est requise.
La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Compétences techniques de base

Définit l'intervention et sélectionne les machines et outillages appropriés
Connecte et installe les équipements électroniques
Configure l'installation et effectue leur mise au point
Détecte les éventuels dysfonctionnements
Identifie les composants et pièces défectueuses
Change les pièces défectueuses
Apporte une assistance technique au client ou à la production
Assure la traçabilité des interventions
Utilise les langages de programmation informatique
Lire un plan ou un schéma technique mécanique, électrique, hydraulique, etc.
Respecte les règles de sécurité électrique
Renseigne les supports de suivi d'intervention et transmet les informations au service concerné
Maîtrise les logiciels de Gestion de Maintenance assistée par ordinateur GMAO

Compétences associées

Une habilitation aux risques d'origine électrique est requise.
La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Compétences associées

Une habilitation aux risques d'origine électrique est requise.
La pratique de l'anglais (vocabulaire technique) peut être demandée.

Capacités liées à l'emploi

Doté d'une bonne condition physique, le technicien de maintenance est rigoureux et méthodique tout en ayant le goût du contact. Il sait analyser une situation, prendre des décisions et intervenir rapidement en cas de panne. Mobile géographiquement, il est capable de travailler dans un environnement bruyant (usines en fonctionnement) et dans des positions inconfortables

Conditions d'accès au métier

Définir les interventions sur un équipement selon le dossier technique
Sélectionner des machines et des outillages appropriés
Connecter des équipements électroniques
Installer un équipement électronique
Configurer l'installation et effectuer sa mise au point
Détecter un dysfonctionnement
Diagnostiquer une panne
Identifier les composants et les pièces défectueuses
Changer une pièce défectueuse
Renseigner les supports de suivi d'intervention et transmettre les informations au service concerné